



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2023

### Avis d'impôt établi en 2024

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP BOURGES  
SAID SOLOGNE - LES VERGERS  
2 RUE JACQUES RIMBAULT  
18013 BOURGES CEDEX

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 24 644 148 400

Référence de l'avis : 24 18 A062462 26

Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

55 RTE DE BERRY BOUY  
SAINT DOULCHARD  
18230 ST DOULCHARD

Numéro FIP : 180 80 81 2043917789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2024

Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 18005

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV  
  
SIP BOURGES  
SAID SOLOGNE - LES VERGERS  
2 RUE JACQUES RIMBAULT  
  
18013 BOURGES CEDEX

ANTUNES MARINE  
55 RTE DE BERRY BOUY  
SAINT DOULCHARD  
18230 ST DOULCHARD

### Somme qui vous est remboursée

**181,00 €**

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2023.

**Vous serez remboursé par virement le 24/07/2024**

**sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1480 6180 007X XXXX XXX5 474

Identifiant de la banque : AGRIFRPP848

Emetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence :**

**20 490**

**Nombre de parts :**

**1,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

# Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 30 24 644 148 400

Déclarant 1 - Nom de naissance : ANTUNES

# Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00
<b>Détail des revenus</b>				
Salaires.....		Déclar. 1 25054		Total
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4564			
Salaires, pensions, rentes nets.....	20490			20490
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>20490</b>
<b>CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL<sup>10</sup></b>				
Versements épargne retraite déclarant 1.....		Montant déclaré 840		
<b>Total des charges déduites<sup>11</sup>.....</b>			Montant retenu 840	- 840
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>19650</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				919
Décote.....				- 457
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				462
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2023 dû <sup>53</sup> :				462
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :				- 643
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....</b>				- 181
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				181
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				20490
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :		Déclar. 1		

## LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond total de 2022.....	14424
Cotisations prises en compte pour 2023.....	840
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	3134
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 3124
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 3274
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....	+ 4399
Plafond pour les cotisations versées en 2024.....	= 13931

#### PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou appelez le 0809 401 401

#### AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition.....	<b>2,35%</b>
Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé.	
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.	

Taux marginal d'imposition.....	<b>11,00%</b>
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.	